



Dans un contexte économique difficile, disposer d'informations fiables, actualisées, pertinentes, communiquer auprès de ses clients et prospects par le biais d'une organisation professionnelle comme NAVSA, sont des stratégies gagnantes pour tout chef d'entreprise.

## Service d'assistance économique

### Une nouveauté 2009

NAVSA a décidé de mettre en place un service d'assistance économique à l'attention de ses adhérents, pour répondre aux difficultés que pourraient rencontrer les entreprises face à la crise économique actuelle. Dans un environnement en mutation et qui est de plus en plus complexe, il est important qu'un chef d'entreprise ne se sente pas isolé... et d'autant plus en période de difficultés économiques.

Ce service a un rôle de facilitateur et a pour but d'apporter des conseils aux chefs d'entreprise en difficultés pour les orienter vers les bons interlocuteurs et pour leur permettre de trouver des réponses à leurs problèmes. Il est mis en place par NAVSA avec le soutien des services de la CGI. Un service d'assistance juridique qui traite de manière confidentielle des questions touchant au droit social, à la convention collective a déjà été mis en place en 2007. Nous avons pensé important d'élargir ce service à une assistance économique compte tenu de la situation actuelle. En cas de difficultés, le chef d'entreprise contacte NAVSA et sera mis en relation avec la cellule de soutien économique de CGI. Son dossier y sera bien évidemment traité en toute confidentialité.

## Expérimentation de DA de fruits et légumes à Dijon

Cette expérimentation a été mise en place suite à un travail de collaboration initiée par NAVSA avec le Ministère de l'Agriculture.

En effet, une des priorités du Ministre Michel Barnier est de favoriser l'accessibilité des fruits et légumes notamment dans les écoles primaires. Le Ministère n'ayant pu obtenir une dérogation pour mettre en place une expérimentation de DA de fruits et légumes dans les lycées et collèges pour cause de loi de Santé publique interdisant l'installation de DA dans ces établissements, il a été proposé de pouvoir mettre en place cette expérimentation dans l'enseignement supérieur agricole. NAVSA a ainsi travaillé avec les services du Ministère à la mise en place d'un cahier des charges et ce afin de prendre en compte les contraintes techniques et économiques de l'installation de ce type de distributeurs. Forts de notre expérimentation en Mayenne en 2007, nous avons ainsi pu apporter notre expertise auprès des services du Ministère de l'Agriculture.

Une première expérimentation est donc en place depuis janvier à Dijon grâce notamment à l'implication de notre adhérent, les Ets PATOUILLET.

Nutrition-Santé, Développement Durable, restent des enjeux importants auxquels la distribution automatique doit répondre même en période de difficultés économiques, la crise ayant pour effet de changer les comportements de consommation. Par ses actions, NAVSA contribue avec ses adhérents à apporter des solutions et à renforcer la notoriété de la distribution automatique.

En 2009, ne restez pas isolé.  
Rejoignez NAVSA et bénéficiez d'un  
réseau d'échanges, d'informations,  
et de services personnalisés.

